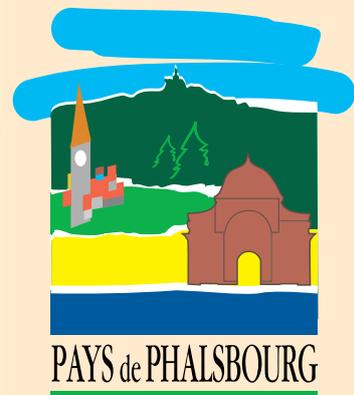


Paroles de Communauté



LETRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBURG



Céramique trouvée à Mittelbronn dans les années 1950
Musée du Pays de Sarrebourg

SOMMAIRE

La voie cyclable « Vallée des Éclusiers »... ça roule !!!	p.2
Étude « Haut Débit » du Département	p.3
ZAC de Mittelbronn - Un site archéologique de 1 ^{er} ordre à préserver	p.4 & 5
Réaménagement des berges de la Zorn : amélioration de la qualité de l'eau	p.6
Médiathèque d'Arzviller : un service à vocation intercommunale	p.7
Le territoire sous les feux de la rampe	p.8

EDITORIAL

Un nouveau numéro de notre parution semestrielle toujours riche en informations à vous communiquer.

Notre territoire continue à évoluer, des actions arrivent à leur terme, d'autres sont amorcées. Ça bouge !

Même si la Communauté de Communes n'est pas le maître d'ouvrage de tout ce qui se passe, elle en est souvent un levier (en exemple, le prolongement des travaux entrepris par le Conseil Général de la Moselle dans le cadre du haut débit).

Et elle remplit par ailleurs un rôle d'organisateur d'actions en faveur de notre environnement (vallée de la Zorn et à venir celle de la Zinsel), du cadre de vie (rocher de Dabo et à venir le château de Lutzelbourg) et de services à la population (voies cyclables, médiathèque intercommunale, banque de matériel, portage de repas).

C'est la preuve qu'avec beaucoup de volonté, de la patience, de l'investissement de certains pour notre territoire et l'idée de l'intérêt communautaire qui fait doucement son chemin, les projets naissent et les dossiers en cours avancent.

Et même si nous nous heurtons à certains écueils dans les domaines du développement économique et touristique, un grand nombre des souhaits émis dans l'Arbre des Possibles (notre charte de développement), n'en déplaît à certains, ont déjà vu le jour, et d'autres suivront.

Freddy MERTZ
Maire de Hangviller
Président de la Commission
«Communication»



Directeur de publication : Jean Grosse

Rédaction : Florence Rousseau

Conception et réalisation : Imprimerie L'Huillier

Crédits photos : Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Dépôt légal : Novembre 2006



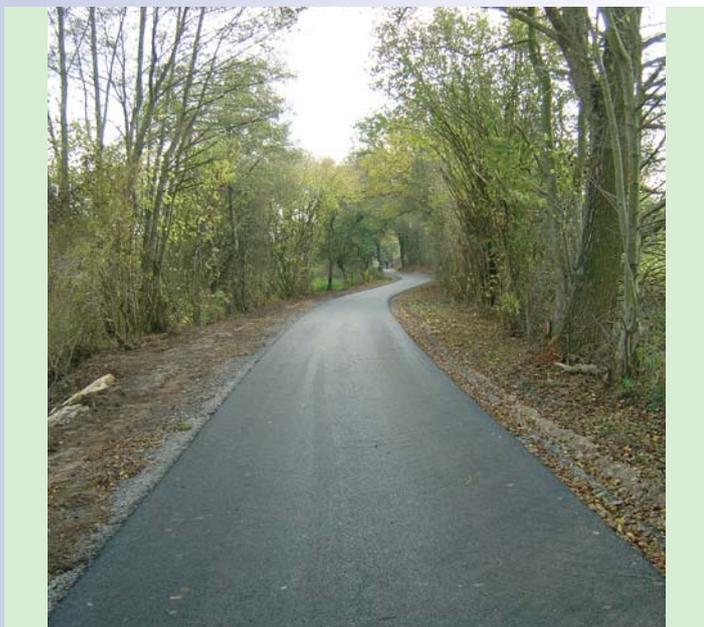
La VOIE CYCLABLE « Vallée des Éclusiers »... ça roule !!!

Le premier projet de voie cyclable élaboré par la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, entre le Plan incliné et la route de l'Auberge Altenburger, longeant la vallée des Éclusiers se concrétise.

Dans le cadre de la procédure de marchés publics, la commission d'Appel d'Offre réunie le 27 juillet et le 3 août a retenu les entreprises qui réaliseront les travaux :

LOT		Attribué à	Pour un montant (H.T)
1	Travaux de voirie	Entreprise LINGENHELD - Dabo	568.453,50 €
2	Équipement de Sécurité	Entreprise SOMARO - Chaudeney/Moselle (54)	266.975,00 €
3	Signalisation	Entreprise SOMARO - Chaudeney/Moselle (54)	21.776,00 €

Ces montants ne tiennent pas compte des subventions (80 %) qui seront versées à la Communauté de Communes par l'Etat, le Conseil Régional de la Lorraine et le Conseil Général de la Moselle.



Exemple de voie cyclable

Le lot n° 1 correspond aux travaux de voirie, l'entreprise LINGENHELD aura donc pour mission :

- la préparation des travaux (chantier, élagage, débroussaillage, ...),
- la mise en place du revêtement de sol (couche de roulement) de type macadam pour permettre un entretien facilité,
- la mise en place d'une bande latérale en sable pour permettre la circulation des piétons

« Débouché de cyclistes »



Le lot n° 2 concerne les équipements de sécurité nécessaires en raison de l'absence d'eau dans l'ancien canal. La société SOMARO va donc procéder à :

- la dépose des garde-corps métalliques existants,
- la fourniture et la pose de garde-corps sur une distance totale d'environ 3 kilomètres,
- la fourniture et la pose de glissière de sécurité sur une distance totale d'environ 350 m



Exemple de garde-corps

Enfin, le lot n° 3, qui sera également réalisé par la société SOMARO concerne la signalisation :

- Signalisation horizontale : marquage vert au sol (couleur réglementaire) pour la matérialisation de la voie cyclable, marquage aux intersections (ex : Cédez le passage)
- Signalisation verticale : fourniture et pose de panneaux de signalisation (« Cédez le passage », « accès interdit à tout véhicule à moteur », « débouché de cyclistes », indication d'une voie cyclable)

Les travaux ont débuté au mois de septembre et devraient se terminer au cours du 1^{er} semestre 2007.

Étude « HAUT DÉBIT » du département

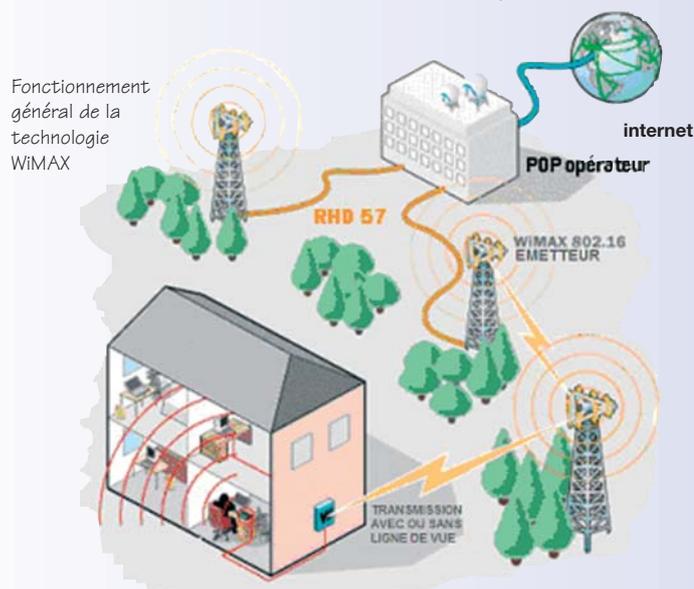
En complément du Réseau Haut Débit (RHD) qu'il a financé, le Conseil Général de la Moselle a décidé, en collaboration avec les Communautés de Communes du département, de réaliser une étude technique de faisabilité pour une couverture complète en services de télécommunication à haut débit, voire très haut débit.

En collaboration avec Setec Telecom retenue pour effectuer cette étude, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a identifié, par commune, 10 à 15 points géographiques, parmi lesquels étaient pris en compte les services publics et économiques, les extrémités des villages ainsi que les habitations les plus isolées. Cette reconnaissance a permis de mesurer le débit d'accès à internet.

Il apparaît qu'à l'heure actuelle, 12 sites publics ne peuvent bénéficier de l'ADSL : les mairies et écoles de Berling, Hangviller, Metting, Saint-Jean-Kourzerode, Vescheim et Waltenbourg.

Parmi ces sites en déficit de couverture, Saint-Jean-Kourzerode et Waltenbourg souffrent d'une « fracture physique ». Pour les autres, l'arrivée du RHD57 résorbera l'absence d'offre haut débit actuelle, normalement en février 2007. Le débit via le DSL devrait alors être bon pour Berling et Vescheim (de 1 à 4 Mb/s) voire très bon pour Hangviller et Metting (de 4 à 8 Mb/s).

Setec Telecom a proposé trois scénarii pour pallier à ce déficit de couverture, parmi lesquels la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a retenu celui basé sur la technique WiMax.



Le scénario retenu permettra de satisfaire au mieux les besoins généraux pour l'ensemble du territoire intercommunal en offrant un débit décent pour les particuliers comme pour les entreprises. Il répond aux besoins du grand public, de tous les sites publics et entreprises non couverts à ce jour et des professionnels du tourisme.

Il faudra pour cela installer une station de base WiMAX pour desservir Saint-Jean-Kourzerode et Waltembourg et pour améliorer les performances à Brouviller (Hommaring Poste), Dabo (Neustadtmühle), Danne-et-Quatre-Vents (extrême nord) et Garrebourg (Saint-Nicolas).

Setec Telecom a désormais pour mission de monter un dossier juridique et technique. Les élus communautaires pourront alors se prononcer sur sa mise en œuvre éventuelle.

Petit Glossaire

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line)

Variante des technologies DSL. Sa qualité dépend de la longueur de la ligne de cuivre entre l'abonné et son central téléphonique de raccordement et du type de cuivre utilisé.

ReADSL2

Technologie de desserte moyen débit sur cuivre. Evolution de la norme ADSL qui permet de prolonger la portée des signaux.

ADSL2+

Technologie de desserte haut débit sur cuivre, autre variante de l'ADSL qui exploite une bande de fréquence deux fois plus large.

SDSL (Symetric Digital Subscriber Line)

Méthode de transmission de données garantissant un débit identique dans les deux sens (canaux montant et descendant).

VDSL et VDSL2 (Very high bit rate DSL)

Technologie DSL très haut débit mise en oeuvre à partir du sous répartiteur.

WIMAX (Worldwide Interoperability for Microwave Access)

Technologie de desserte haut débit sans fil qui s'appuie sur une antenne en point haut à partir de laquelle un opérateur de télécommunication diffuse un signal haut débit, collecté par une infrastructure de type fibre optique ou hertzienne pour atteindre le réseau internet.

WIFI (Wireless Fidelity)

Technologie de desserte haut débit sans fil qui s'appuie sur un point d'accès situé au centre de la zone à couvrir. Les utilisateurs captent ce signal avec un équipement client. Le trafic généré doit ensuite être collecté et rapatrié vers internet (backbone, faisceau hertzien ou conduit filaire).

ZAC de MITTELBRONN

Un site archéologique de 1^{er} ordre à préserver

La situation stratégique de la future Zone d'Activité Concertée, n'est plus à démontrer, puisque dès l'époque Gallo-romaine elle constituait un haut lieu de production de céramique du centre de l'Europe actuelle. Les fouilles réalisées dans les années 1950 l'ont d'ailleurs confirmé.

La proximité de la voie romaine « Reims-Strasbourg », confère au site de Mittelbronn un atout non négligeable, et explique l'importance de l'atelier de céramique découvert lors des fouilles menées de 1953 à 1960 par Marcel LUTZ, ancien conservateur du Musée du Pays de Sarrebourg.

La photo aérienne, ci-contre, montre l'étendue de l'atelier sur le lieu dit « Kohlmatt ». La partie la plus importante en termes de vestiges (structures de production des céramiques) représente une surface d'environ deux hectares. En ce sens, Mittelbronn fait partie des grands ateliers.

De nombreux objets fabriqués à Mittelbronn se retrouvent sur d'autres sites, dans le grand Est de la France et en Europe. Certains céramistes possèdent une signature (leur nom, par exemple « Cibisus » ou une marque propre à un ouvrier), ce qui montre l'importance de leur production.

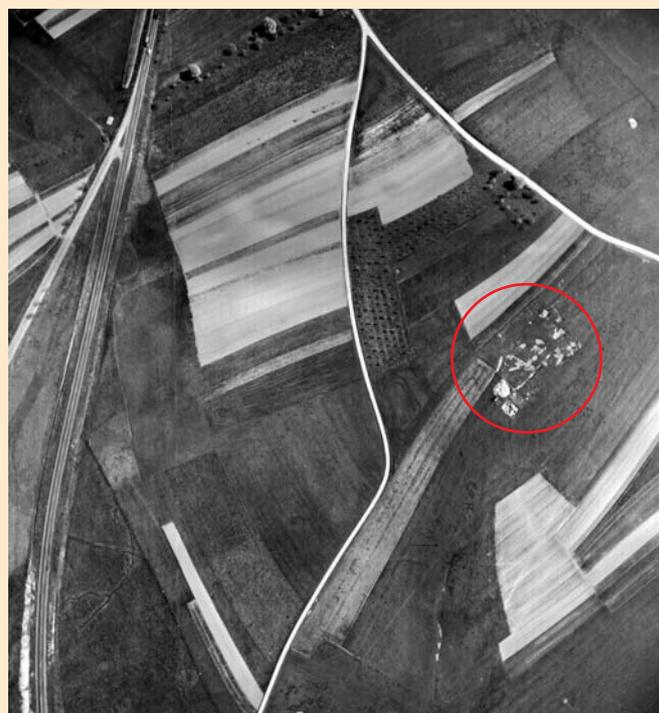
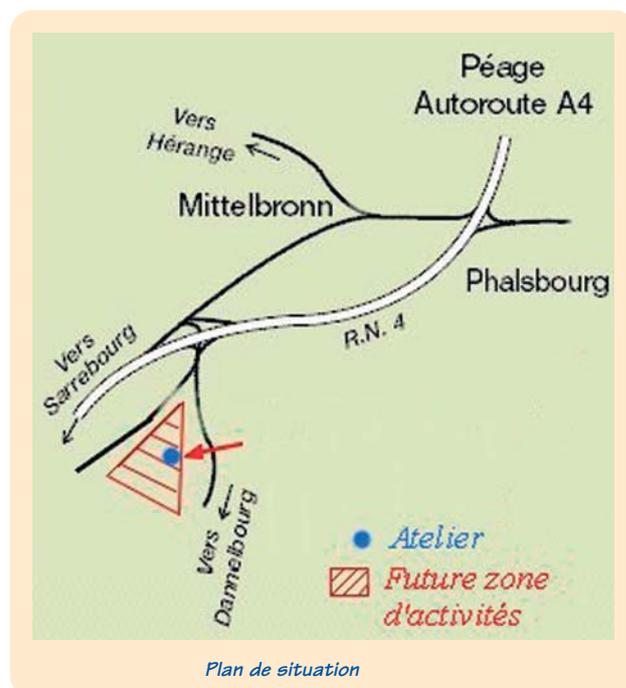


Photo aérienne du site lors des fouilles de 1959
Musée du Pays de Sarrebourg



Céramique trouvée à Mittelbronn
Musée du Pays de Sarrebourg



Le Musée du Pays de Sarrebourg regorge de richesses issues de sites archéologiques locaux : atelier de céramiques et villa Gallo-romaine de Mittelbronn et d'autres sites du territoire (Garrebourg, Hultheuse, Haselbourg, Kourtzerode, ...). L'ensemble des objets trouvés depuis une cinquantaine d'années sont visibles dans les salles de ce musée. L'occasion de découvrir, combien l'ensemble de l'Arrondissement a été un carrefour stratégique depuis des siècles.



Restitution de l'atelier de céramique de Mittelbronn
 Marcel Lutz, Aquarelle, Musée du Pays de Sarrebourg

Marcel LUTZ a consacré nombre de ses recherches et de ses écrits à l'officine Gallo-romaine de Mittelbronn, dont « Atelier de Saturninus et de Satto ». L'ancien conservateur du Musée du Pays de Sarrebourg a consacré plusieurs années de recherches au site, et a mené les fouilles réalisées dans les années 1950.

De ces recherches, il a pu reconstituer l'organisation des ateliers et montrer l'importance du site, à la fois en termes d'étendue, de qualité des produits céramiques, mais également de quantité produite. Le croquis, ci-contre, se veut le plus proche possible de la description des différents postes du processus de fabrication.

Le site comporte

- zone d'extraction (sable, argile, coupe de bois)
- zone de stockage (sable, fosse à argile, puits)
- zone de préparation (foulage, mouillage, décantation, boulettes prêtes à tourner)
- zone de façonnage (tournage)
- zone de séchage
- zone de cuisson (four en activité)
- zone de rejet (four détruit, rempli des ratés de cuisson)

La prochaine étape, préalable à toute autre dans la procédure de création de la zone d'activité, consiste à la réalisation de prospections « archéo-magnétiques » (en surface par résonance magnétique) sur trois hectares pour mieux cerner l'extension des ateliers et de sondages « classiques », à la pelle mécanique (bandes de 2 mètres sur 10) sur le reste des terrains.

Cette analyse du sous-sol, menée par des archéologues de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) sous la houlette du service régional d'archéologie de Lorraine, permettra de mettre en avant les points que les études de Monsieur Lutz n'ont pas encore permis de détailler : la taille réelle de l'officine, le nombre de fours, d'autres objets,.... Les résultats de ces sondages détermineront la réalisation ou non de fouilles préventives sur ce site.

L'importance historique de ce site n'est plus à démontrer, et la Communauté de Communes attache un intérêt particulier à sa conservation. D'ailleurs le projet de zone d'activité n'est nullement remis en cause, la construction pouvant éventuellement se décaler au-delà, voire entourer la zone de l'ancien atelier.

N'hésitez pas à visiter le
MUSÉE DU PAYS DE SARREBOURG
 Rue de la Paix • 57400 SARREBOURG
 Tél. : 03 87 08 08 68

Horaires d'ouverture
 Tous les jours : 10h-12h / 14h-18h
 Fermé : mardi (toute la journée) et dimanche (matin)

Tarifs : 3,60 € (musée)
 5,00 € (musée et chapelle de Cordeliers)

Nous tenons à remercier chaleureusement Madame HECKENBENNER, Conservateur du Musée du Pays de Sarrebourg, et Monsieur Pierre THION, Ingénieur d'Études au Service Régional d'Archéologie de Lorraine pour leur aimable collaboration.

Réaménagement des berges de la ZORN : amélioration de la qualité de l'eau

L'action menée par la Communauté de Communes pour le réaménagement des berges de la Zorn commence à porter ses fruits. Le Conseil Supérieur de la Pêche, l'a d'ailleurs confirmé à l'occasion du suivi réalisé, en application des directives européennes, sur trois rivières du département de la Moselle sélectionnées (la Zorn, La Sarre Rouge et la Sarre Blanche).

En effet depuis 2005, le Conseil Supérieur de la Pêche réalise une série de mesures de la qualité de l'eau et a noté les avancées positives en la matière allant jusqu'à la qualifier d'« Eau de Montagne ».



Application d'un courant électrique pour stabiliser les poissons. Collecte des poissons



Mesures diverses de la rivière

L'utilisation de la technique de « pêche électrique » permet de mettre en évidence différentes données qui entrent en ligne de compte pour déterminer la qualité de l'eau de la Zorn. Ainsi, sont examinés : l'aspect visuel de l'eau, la faune et la flore (nombre, taille, espèces des poissons), ...



Examen et mesure de la taille des truites



Examen et mesure des lamproies et des chabots

Le Conseil Supérieur de la Pêche prévoit différentes mesures identiques dans les années à venir pour évaluer la pérennité des effets bénéfiques sur la qualité de l'eau.

Interview de M. PERRY – Maire de Lutzelbourg

« Je tiens à souligner les effets bénéfiques des travaux de réaménagement des berges de la Zorn réalisés par la Communauté de Communes l'an dernier.

En effet, ces travaux ont permis, entre autre, de limiter les effets de crue et ainsi d'éviter toute inondation de bâtiment d'habitation lors des fortes précipitations des 16 et 17 septembre dernier.

Outre la préservation de la faune et de la flore, ainsi que la qualité paysagère, les travaux remplissent donc bien leurs objectifs en matière de prévention des dégâts liés aux fortes intempéries. »

MÉDIATHÈQUE d'ARZVILLER :

un service à vocation intercommunale

La médiathèque d'Arzviller comporte la particularité d'être à la fois communale et gérée par l'Association des Parents d'Arzviller. Sa vocation intercommunale réside dans l'origine de ses usagers (fréquentation importante des habitants de Arzviller, Guntzviller, mais également de Saint Louis).

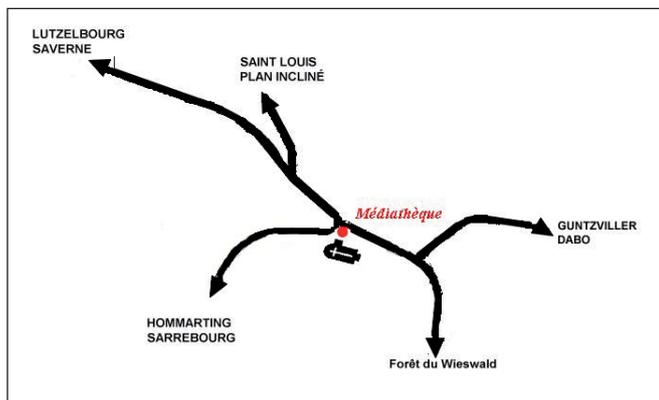


La médiathèque, ou « Relais culturel du Teigelbach » propose plusieurs services à l'attention de ses adhérents. Le prêt de livres, revues, CD et Cd-rom, un accès libre à internet, des postes informatiques pour la réalisation de travaux ou de formations, des animations autour de la lecture pour enfants et pour adultes, et des expositions culturelles.

En lien avec l'association, sont également proposés des conférences-débats, des spectacles, des formations et ateliers informatiques et des ateliers-cours (anglais, cuisine, arts plastiques, mémoires, ...).

Le fond documentaire est d'environ 4.200 documents, issus de dons, achats et de prêts de la Bibliothèque départementale, ce qui permet un renouvellement des titres disponibles tous les trois mois.

Le fonctionnement de la médiathèque est assuré par une personne salariée et cinq bénévoles de l'association.



Localisation de la médiathèque dans Arzviller

Coordonnées

Adresse

Médiathèque intercommunale
Relais culturel du Teigelbach
1 Place de la Grotte
57405 ARZVILLER

Téléphone

03.87.07.96.16

Internet

Site : <http://www.aparzviller.org>
Mail : apa.mediatheque@orange.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Heures d'ouvertures

Mardi.....	19h00 – 20h30
Mercredi.....	10h00 – 12h30
Samedi.....	14h00 – 16h00

Tarifs

Adhésion.....	5 € /an (obligatoire)
Livre.....	1,5 € /an
Livre + Cd Rom.....	5 € /an

Conditions de prêt

3 livres + 1 Cd-rom
Durée maximum de 15 jours

EN BREF ...

Le territoire sous les feux de la rampe

Le territoire du Pays de Phalsbourg suscite de plus en plus d'intérêt, non seulement par ses richesses naturelles mais également pour les projets qui s'y développent. Plus d'un média l'ont ainsi choisi pour décor ou pour sujet de leur production.

L'été dernier, c'est l'émission « La Carte aux Trésors » diffusée sur France 3 qui choisissait le monde verriers pour sujet d'une de ses énigmes. L'occasion de montrer de magnifiques vues aériennes de la partie montagnarde du territoire.

Cette année, les nombreux spectateurs du Tour de France 2006 ont pu découvrir les merveilleux paysages variés du Pays de Phalsbourg.

Un moyen comme un autre de toucher un large public, au-delà même des frontières nationales, et susciter ainsi l'intérêt de futurs visiteurs.



Mais c'est également à travers les actions menées, que la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a attiré des « spectateurs » avertis.

Ainsi, le journal « Fluvial », dans son numéro du mois de septembre, a consacré un article à l'étude menée par la Communauté de Communes pour le réaménagement de l'ancienne échelle d'écluses d'Arzviller-Henridorff.

De même, lors du colloque organisé par la Communauté de Communes, le 19 juin dernier, le Président du Conseil Économique et Social de Lorraine, mais également Philippe Buron Pilâtre de Rozier ont fait le déplacement pour découvrir les actions menées en matière de tourisme.

INFORMATION

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle et sa filiale Synergie organisent pour la 3^{ème} année consécutive, **les 23 et 24 novembre 2006 à METZ Congrès, le FORUM ENTREPRENDRE**, rendez-vous annuel de la création, de la reprise et du financement des entreprises.

POINT SUR

- La Communauté de Communes organise la **permanence relais-emploi, tous les vendredis de 8h30 à 11h30**. Cette permanence donne la possibilité à toutes les personnes qui le souhaitent de consulter les offres d'emplois de l'ANPE en évitant le déplacement à l'agence de Sarrebourg.
- **Château de Lutzelbourg** : une étude du réaménagement paysager des abords du château est actuellement menée par la Communauté de Communes.
- **Portage et repas et Banque de matériel** : devant le succès de ces deux services, la durée de travail de Mme Sonia KLEIN (chargée du portage de repas à domicile) et de M. André Rouschmeyer (chargé de la Banque de Matériel) a été augmentée.
- **Transport à la demande** : comme vous l'indiquait « Paroles de Communauté » dans son n° 7 du mois de Juillet 2005, le territoire du Pays de Sarrebourg porte le projet de mise en place d'un service de transport à la demande. Ce territoire n'a hélas pas été retenu par le Conseil Général de Moselle pour devenir un site pilote. Cependant les démarches se poursuivent entre la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg et la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg.
- **Ancienne échelle d'écluse** : L'Assemblée Communautaire, réunie le 2 octobre dernier, a émis le souhait de devenir propriétaire de l'Ancienne Échelle d'Écluses. Affaire à suivre...

Communauté de Communes
du Pays de Phalsbourg
32 rue Saint Augustin Schoeffler
57370 MITTELBRONN
Tél. 03 87 24 40 40 - Fax 03 87 24 40 52
Site Internet : www.paysdephalsbourg.fr
E-mail : contact@paysdephalsbourg.fr
Ouverture :
du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-17h,
le vendredi : 8h-12h